

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Ne pas compléter si vos coordonnées sont déjà connues du guichet unique service instructeur

Adresse : _____
permanente du demandeur

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° de télécopie : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mél : _____

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDÉ

Veillez joindre un RIB-IBAN du compte du porteur de projet.

Attention : l'intitulé du RIB doit être identique au nom du porteur de projet

CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR

➤ Pour les personnes physiques :

Bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur-trice (JA) :

Soit, bénéficiaire des aides nationales à l'installation :

- *décision d'octroi des aides à l'installation reçue ou installé(e) à la date du dépôt de cet imprimé depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA.*
- oui non

Soit, installation non aidée dont le projet a été validé en commission départementale d'orientation agricole (CDOA) mais n'ayant pas bénéficié des aides en raison d'un dépassement du plafond de la production brute standard (PBS):

- *décision de refus des aides à l'installation au seul motif d'un dépassement du plafond de la production brute standard ou installé(e) à la date du dépôt de cet imprimé depuis moins de 5 ans.*
- oui non

Si oui, précisez la date de décision d'octroi ou de refus des aides à l'installation : / / 20..... (jj/mm/aaaa)

Si certificat de conformité JA (CJA) obtenu, la date de conformité de l'installation (CJA) : / / 20..... (jj/mm/aaaa)

Ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise du dossier d'installation : oui non

Attention, pour bénéficier des majorations liées à la qualité de JA, les JA installés(es) depuis moins de 5 ans doivent avoir inscrit leur projet PCAEA dans leur plan d'entreprise (PE ou PDE) de l'exploitation et ne pas être âgé de plus de 40 ans au moment du dépôt de la demande d'aide PCAEA.

Pour les personnes morales : Nombre d'associés(es) – exploitants(es) : |_|_|_|

Concernant les « agriculteurs personnes morales dont l'objet est agricole », **le capital social doit être détenu à plus de 50% par des associés exploitants et majeurs (agriculteurs personnes physiques)**

Associé(s-es) majeur(s-es)	Nom et prénom des associés-exploitants ou dénomination sociale	N°SIRET (ou PACAGE)	Jeunes Agriculteurs			Date de naissance	Répartition du capital social en pourcent age
			Associé(e) JA	Projet inscrit dans votre plan d'entreprise (PE) JA	Date de décision d'octroi ou refus des aides à l'installation		
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation : Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

b) OTEX de l'exploitation (production majoritaire de l'exploitation, supérieure à 2/3 du chiffre d'affaires) :

Se référer au **code PCAE** de la liste OTEX de l'Annexe 3 de l'arrêté |_|_|_|_|_|

c) Zone du siège de votre exploitation en zones soumises à des contraintes naturelles et autres contraintes spécifiques telles que celles qui sont visées à l'article 32 du Règlement (UE) N°1305/2013 du 17 déc. 2013 (zone défavorisée) :

Cocher si votre exploitation est située sur une île

d) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3).

Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers ou productions concernés, veuillez indiquer pour lesquels :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage) ;

non soumise – Règlement sanitaire départemental (RSD) ;

ne relève pas de ces réglementations.

e) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires

e1) normes liées à la gestion des effluents en zone vulnérable (Bretagne en intégralité) :

Disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage vous permettant de respecter les périodes et les conditions d'épandage (cf. notice) :

oui

non

Si oui, joignez à votre demande de subvention, une expertise des capacités de stockage des effluents de votre exploitation avant et après projet

Si non, et si vous n'êtes pas jeune agriculteur, vous ne pouvez pas accéder à l'aide « soutien aux investissements d'amélioration de la performance globale et la durabilité de l'exploitation agricole » et vous devez vous mettre en conformité.

Cas particulier des élevages sur litière accumulée :

Votre élevage est sur litière accumulée cocher la case:

Indiquer le mode de traitement du fumier :

Selon le cas fournissez un justificatif (convention d'export...)

Cocher cette case si l'exploitation n'est pas concernée par la gestion des effluents (pas de fumier, pas de lisier, pas de fientes...)

Si aucune réponse n'est apportée à ces questions (ou aucune case cochée), votre dossier sera rejeté.

e2) normes liées au bien-être des animaux :

Le cas échéant, l'atelier concerné par le projet est-il aux normes pour le bien-être animal ?

Veaux de boucherie oui non

Poules pondeuses oui non

Truies gestantes oui non

Autres..... oui non

f) Effectifs

f) Effectifs moyens ou Nombre présents	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses de plus de 24 mois			
Mâles de plus de 24 mois			
Mâles et femelles de 1 à 2 ans			
Mâles et femelles de moins d'un an			
Veaux de boucherie			
Brebis lait ou viande			
Chèvres			
Truies et verrats (nombre de places)			
Porcelets (nombre de places)			
Porcs charcutiers (nombre de places)			
Volailles de chair : poulets, dindes et pintades (m2 de bâtiment)			
Poules reproductrices chair (nombre de places)			
Palmipèdes gras (nombre de places)			
Poules pondeuses (nombre de places)			
Dindes reproductrices (nombre de places)			
Lapins (nombres de cages mères)			
Abeilles (nombre de ruches)			
Autres (préciser)			

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

a) Éléments concernant le projet :

Indiquer la ou les production(s) concernée(s) par le projet :

.....
.....
.....

Ajouter l'orientation technico-économique de la (ou des) production(s) concernée(s) par le **projet** - Se référer au **code PCAE** de la liste OTEX de l'Annexe 3 de l'arrêté

Préciser la production principalement concernée par le projet - code PCAE de la liste OTEX |_|_|_|_|_|

Si c'est le cas, préciser la deuxième production concernée par le projet - code PCAE de la liste OTEX |_|_|_|_|_|

Type de projet :

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment et/ou du bâtiment sur lequel les investissements seront réalisés ?

oui non

Si réponse non, veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant ; autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L411-73 du code rural.

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, précisez l'adresse :

Département |_|_|_|_|_| Commune

b) Description du projet et des investissements (cocher la ou les case(s) concernée(s)) :

Rénovation d'un ou plusieurs bâtiment(s) existant(s) : date(s) de première mise en service / (mois, année)
surface(s)..... m²

Équipements couverture étanche de fosse avec valorisation énergétique photovoltaïque en autoconsommation

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : / 20..... (mois, année) date prévue de fin de projet : / 20..... (mois, année)

Description des investissements envisagés, par exemple : isolation du bâtiment, nombre de places concernées, matériaux utilisés, équipements pour les économies d'énergie... ; couverture étanche de fosse ; photovoltaïque en autoconsommation

Pour les élevages de bovins lait : disposez-vous avant projet d'un pré-refroidisseur de lait et/ou d'un récupérateur de chaleur sur tank à lait et/ou d'une pompe à chaleur et/ou d'un chauffe-eau solaire agréé dans le cadre du Programme Eco Énergie Lait

oui non

Si non, et si la demande concerne ou intègre l'extension, la rénovation ou l'installation d'équipements de traite, l'exploitation doit s'engager à installer un de ces équipements avant la fin des travaux ; se renseigner auprès du GIE Elevages de Bretagne. Il sera demandé l'accusé de réception de la demande au titre du programme Eco Énergie Lait. De plus, la facture acquittée de l'installation de cet équipement sera demandée au solde du dossier (condition de paiement).

C) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation agricole

Veuillez préciser la date de clôture de votre dernier exercice comptable :

Si vous avez une comptabilité :

(joindre les pièces justificatives)	Valeur du dernier exercice connu en euros	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuités d'emprunts à moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Capitaux propres		
Dettes financières		
Crédits de trésorerie (prêts court terme)		
Total du bilan		

	Avant projet	Après projet
Chefs d'exploitation projet (en ETP)		
Effectifs salariés		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

	Valeur de l'année précédente en euros	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuités d'emprunts à moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes – dépenses		

Votre projet doit concourir à l'amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation agricole, et s'agissant de ce dispositif «412 - Rénovation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles pour l'économie d'énergie et la limitation des gaz à effet de serre (GES) », **il faut prouver une amélioration du domaine environnemental ; sans évolution positive prévisionnelle sur ce domaine, le dossier ne pourra pas être retenu.**

En conséquence et selon son choix, le demandeur devra fournir pour ses investissements isolation et/ou limitation GES :
 - soit une fiche de calcul des économies d'énergie réalisées grâce aux investissements présentés, et/ou une **estimation** de l'émission de gaz à effet de serre évitée selon un modèle fourni sur proposition de la filière concernée et téléchargeable sur le site « Europe en Bretagne » ;
 - soit un diagnostic (non obligatoire) réalisé à sa demande par un prestataire pour lui apporter constat et conseils d'investissements.

Préciser ci-dessous :

Les économies d'énergie (kwh) prévisionnelles générées par les investissements présentés :

..... en KWH/an

et/ou

Diminution de l'émission des gaz à effet de serre :

..... en Kg d'équivalent CO2/an

Pour les investissements d'installation photovoltaïque

Joindre la **Fiche de prescription de l'étude de faisabilité « installations solaires photovoltaïques en autoconsommation »**. La partie « **Cadre réservé à la REGION BRETAGNE** » sera complétée après dépôt du dossier à la DDTM. Le dossier peut être réputé complet avec ce document sans l'avis de la Région. La DDTM demandera l'avis de la Région Bretagne. Cet avis peut être demandé par la DDTM à la Région, et transmis par la Région à la DDTM hors délais de l'appel à projets.

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Investissements Bâtiment

Production(s) agricole(s) concernée(s) par le projet :

Compléter le ou les tableau(x) ci-joint(s) à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés.

Vous devez vous référer à la liste des investissements éligibles annexée à l'arrêté pour reporter le montant en € HT des investissements prévus dans votre projet en les classant par postes de dépenses.

Toutes filières : Partie investissement « Couverture de fosse ETANCHE », compléter tableau 8

Tableau 1 : HERBIVORES (BOVINS, OVINS, CAPRINS et VEAUX DE BOUCHERIE)

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Couvertures de fosses (GES_) NON étanche - Pas d'augmentation plafond dossier						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Sous-total Tableau 1 (Herbivores)						

Tableau 2: PORCS

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Couvertures de fosses (GES_) NON étanche - Pas d'augmentation plafond dossier						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Sous-total Tableau 2 (Porcs)						

Tableau 3 : ŒUFS

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Couvertures de fosses (GES_) NON étanche – Pas d'augmentation plafond dossier						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Sous-total Tableau 3 (Oeufs)						

Tableau 4 : VOLAILLES DE CHAIR, VOLAILLES REPRODUCTION, PALMIPÈDES et LAPINS

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Couvertures de fosses (GES_) NON étanche – Pas d'augmentation plafond dossier						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Sous-Total Tableau 4 (Volailles de chair, volailles reproduction, palmipèdes et lapins)						

Tableau 5 : FILIÈRE VÉGÉTALE : productions sous abri

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Autres à préciser						
Sous-total Tableau 5 (Végétale)						

Tableau 6 : AUTRES PRODUCTIONS

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Couvertures de fosses (GES_) NON étanche – Pas d'augmentation plafond dossier						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Isolation des locaux hors bâtiments neufs (EEN_ISOL_)						
Autres à préciser						
Sous-total Tableau 6 (Autres productions)						

Tableau 7 : Installation photovoltaïque en autoconsommation

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet			Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet	
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis	Noms et N° des devis des autres fournisseurs NON choisis	Montant total en € hors taxes des devis NON choisis
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Équipements en économie d'énergie (EEN_AUTR_)						
Sous-total Tableau 7 - Installation photovoltaïque en autoconsommation						

Tableau 8 : Couverture de fosse ETANCHE avec brulage et/ou valorisation énergétique en autoconsommation

Poste de dépenses	Nature des dépenses présentées	Informations sur les devis choisis par le porteur de projet				Informations sur les devis NON choisis par le porteur de projet
		Noms des fournisseurs des devis choisis	N° des devis choisis	Montant total en € hors taxes des devis choisis		
Couvertures de fosses (GES_) ETANCHE avec augmentation plafond dossier						
Couvertures de fosses (GES_) ETANCHE						
Équipements annexes						
Sous-total Tableau 8 - Couverture de fosse ETANCHE avec brulage ou valorisation énergétique						

Récapitulatif partie

a) Investissements bâtiments :

	Montant Total en € Hors Taxes
Sous-total Tableau 1	
Sous-total Tableau 2	
Sous-total Tableau 3	
Sous-total Tableau 4	
Sous-total Tableau 5	
Sous-total Tableau 6	
Sous-total Tableau 7	
Sous-total Tableau 8 - Couverture de fosse ETANCHE	
Total	

b) Investissements immatériels

Veuillez préciser les dépenses immatérielles présentées dans le cadre de votre projet :

Poste de dépense - Nature de la dépense immatérielle	Montant Total € Hors Taxes	N° des devis concernés
Diagnostics Énergie- GES (<i>IMM_EN-GES</i>)		
Autres à préciser (<i>IMM</i>)		
TOTAL des dépenses prévues		

Récapitulatif investissements	Montant Total en € Hors Taxes
a) Investissements bâtiments	
b) Investissements immatériels	
TOTAL général	

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles et du type d'opération « 412 » du PDR Bretagne.

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements ;
- être à jour de mes (nos) obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

- avoir pris connaissance des délais de réalisation de mon projet soit :**
 - **le bénéficiaire dispose d'un délai de 6 mois à compter de la date de signature de l'engagement juridique (arrêté ou convention d'attribution de l'aide) pour commencer les investissements éligibles ;**
 - **Le bénéficiaire de l'aide dispose d'un délai de 18 mois à compter de la date de déclaration de début des investissements pour réaliser son projet.**

- avoir pris connaissance des informations présentées dans l'arrêté du Président du Conseil régional et donc des modalités d'attribution de l'aide, des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points ;

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement ;

- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande et jusqu'au lancement de l'appel à projets au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'exploitation ;

- le cas échéant, être propriétaire du terrain ou du bâtiment sur lequel les investissements sont projetés, ou avoir l'autorisation nécessaire du propriétaire ;

- respecter les normes minimales attachées à mon projet ;

- Je déclare (nous déclarons) être informés que les dépenses commencées antérieurement à l'autorisation accordée par le « Guichet Unique Service Instructeur (GUSI) » ne pourront pas être soutenues ;

- Je déclare (nous déclarons) avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement ;

- Je déclare (nous déclarons) avoir pris connaissance que **ce dossier/projet fera l'objet d'une sélection** dans le cadre de l'appel à projets et qu'il pourrait ne pas être sélectionné (dossier ayant obtenu un nombre de points inférieur au nombre minimum de points requis, ou inférieur au nombre de points nécessaires dans l'ordre de classement de la sélection des dossiers et en fonction des disponibilités budgétaires) ;

- Je suis informé(e) (nous sommes informés) que les dossiers/projets subiront une sélection et que certains pourront ne pas être soutenus. En cas de réponse défavorable à cette demande, je pourrai (nous pourrons) avoir la possibilité de la renouveler dans le cadre d'un autre appel à projets **sous réserve que les investissements ne soient pas débutés ;**

- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet ou à la date de l'accusé de réception de mon dossier complet.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR (SUITE)

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années ;
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes et à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits nationaux ou européens, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à assurer la publicité de l'aide (cf. arrêté article 7) ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité ayant bénéficié de l'aide pendant une période de trois années à compter de la date du dernier versement de l'aide ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides pendant une durée de trois ans à compter de la date du dernier versement de l'aide ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux ;

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site Internet du Ministère de l'Agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Si le dossier est porté par un (ou des) JA, je suis informé(e) (nous sommes informés-es) que l'attribution de la bonification de l'aide sur ce dossier bénéficiant de la majoration JA est conditionné à ce que le(les) JA concerné(s-es) ait(ent) reçu sa(leur) décision des aides à l'installation ou qu'il-elle ait eu (ils-elles aient eu) un refus des aides uniquement pour un dépassement du plafond de la production brute standard (PBS).

Voir dans l'arrêté « 2.1 - Bénéficiaires éligibles - Conditions Jeune Agriculteur (JA) »

Si le dossier est porté par un (ou des) JA, je suis informé(e) (nous sommes informés) que le versement du solde de l'aide sur ce dossier bénéficiant de la majoration JA est conditionné à ce que le(les) JA concerné(s-es) ait(ent) reçu son(leur) certificat conformité d'installation Jeune Agriculteur-trice (CJA) ou qu'il-elle ait eu (ils-elles aient eu) un refus des aides uniquement pour un dépassement du plafond de la production brute standard (PBS).

Si le dossier est porté par un porteur de projet (GAEC par exemple) comprenant un (ou des) JA, je suis informé(e) (nous sommes informés) que l'attribution de la bonification de l'aide sur ce dossier bénéficiant d'une part de majoration JA est conditionné à ce que le(les) JA concerné(s) ait(ent) reçu sa(leur) décision des aides à l'installation ou qu'il-elle ait eu (ils-elles aient eu) un refus des aides uniquement pour un dépassement du plafond de la production brute standard (PBS) ; dans le cas contraire, l'aide peut être recalculée sans majoration JA.

Voir dans l'arrêté « 2.1 - Bénéficiaires éligibles - Conditions Jeune Agriculteur (JA) »

Si le dossier est porté par un porteur de projet (GAEC par exemple) comprenant un (ou des) JA, je suis informé(e) (nous sommes informés) que le versement de la part majorée de l'aide sur ce dossier bénéficiant d'une part de majoration JA est conditionné à ce que le(les) JA concerné(s-es) ait(ent) reçu son(leur) certificat conformité d'installation Jeune Agriculteur-trice (CJA) ou qu'il-elle ait eu (ils-elles aient eu) un refus des aides uniquement pour un dépassement du plafond de la production brute standard (PBS) ; dans le cas contraire, l'aide peut être recalculée sans majoration JA.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de ce formulaire de demande d'aide complété et signé	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Pour tous les dossiers (hors photovoltaïque) qui nécessitent ces pièces – (photovoltaïque voir paragraphe spécifique ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fournir 1 ou 2 ou 3 devis estimatifs détaillés par poste de dépenses ou d'investissement selon le montant (cf. arrêté)	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire - IBAN (ou copie lisible)	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Plan de situation et plan de masse des travaux avant et après projet (doit préciser les emplacements des ouvrages de stockage d'effluents et leur capacité)	Pour tous les dossiers qui nécessitent ces pièces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan du(des) bâtiment(s) et/ou des aménagements intérieurs	Pour tous les dossiers qui nécessitent ces pièces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notification d'aide à l'installation ou de refus de ces mêmes aides ou certificat de conformité	JA ayant demandé les aides à l'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exemplaire des statuts pour les formes sociétaires	Pour une société en cours de création ou de modification liée à l'installation d'un Jeune Agriculteur (JA), fournir un exemplaire des statuts (entreprise), le récépissé de demande de création ou de modification d'entreprise, la notification de l'immatriculation de l'entreprise, c'est-à-dire le numéro SIREN d'identification au Répertoire des entreprises attribué par l'INSEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité recto-verso	Pour les personnes physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	En cas de construction sur un terrain n'appartenant pas au demandeur, d'extension ou d'aménagement d'un bâtiment en location	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents comptables : derniers bilan et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un.	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Pour un projet en filière animale, expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections	Vous devez fournir une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents, avant et après travaux, faite avec l'outil pré-DEXEL ou DEXEL ainsi que les annexes « Annexe-PCAEA-2.1_Fosse_V-2015-12-15 » et/ou « Annexe-PCAEA-2.2_Fumiere_V-2015-12-15 ». Si vous disposez d'un acte ICPE postérieur au 23/10/2013, les documents extraits du dossier ICPE peuvent être fournis avec les annexes « Annexe-PCAEA-2.1_Fosse_V-2015-12-15 » et/ou « Annexe-PCAEA-2.2_Fumiere_V-2015-12-15 ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'affiliation à la MSA en tant que chef d'exploitation et pour chaque associé exploitant en société (ou organisme de protection sociale agricole équivalent)	Pour obtenir ce document, se rapprocher de la MSA dont vous relevez. A fournir au plus tard pour le paiement du solde de la subvention pour un JA en cours d'installation	<input type="checkbox"/>	
Justificatif de paiement des cotisations sociales	Pour obtenir ce document, se rapprocher de la MSA dont vous relevez. A fournir au plus tard pour le paiement du solde de la subvention pour un JA en cours d'installation	<input type="checkbox"/>	
Récépissé de déclaration ou autorisation relative aux installations classées ou récépissé de dépôt en cas de nouvelle demande	Demandeurs concernés par ces réglementations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grille de sélection relative à la filière dominante concernée par le projet complétée et signée par le porteur de projet (<i>en cas de projet multifilières, il faut utiliser la grille de sélection de la filière majoritaire en terme de dépenses éligibles</i>)	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Fiche économie d'énergie et/ou diminution des GES ou diagnostic (non obligatoire) si réalisé à la demande du porteur de projet dans le cadre de la réflexion sur ces investissements	Tous projets	<input type="checkbox"/>	

Pièces justificatives spécifiques aux filières herbivores et œufs		Pièce jointe	Au solde	Sans objet Pas concerné
- Bovins Lait : Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage - Ovins : Guide des Bonnes Pratiques Ovines - Caprins : Code Mutuel Caprin	Attestation d'adhésion uniquement pour ces filières herbivores A fournir au plus tard au moment du solde du dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bovins Lait : pré-refroidisseur, récupérateur de chaleur sur tank à lait, pompe à chaleur et/ou chauffe-eau solaire ; cadre programme EcoEnergie Lait avec attestation EcoEnergie Lait	Uniquement pour les projets en bovins lait si la demande concerne l'extension, la rénovation ou l'installation d'équipements de traite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la charte sanitaire du plan de lutte salmonelles d'élevage	Uniquement pour les élevages de la filière pondeuses d'œufs de consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces justificatives spécifiques « photovoltaïque en autoconsommation »		Pièce jointe	Au solde	Sans objet Pas concerné
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Pour chaque projet photovoltaïque en autoconsommation qui nécessite ces pièces - A fournir au plus tard au moment du solde du dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la Convention d'autoconsommation sans injection (CAC-SI) pour une installation de production d'électricité délivrée par ENEDIS	A fournir au plus tard au moment du solde du dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Important : la date de clôture est fixée au mardi 05 avril 2022, sans délai supplémentaire pour la complétude des dossiers.

Attention : tous les dossiers déposés jusqu'au lundi 07 mars 2022 bénéficieront d'une pré-instruction par les services instructeurs pour vérification de la complétude. Si certains justificatifs manquent au dossier, les porteurs de projets pourront le compléter en transmettant les pièces manquantes **en une seule fois** à la DDTM **avant la clôture de l'appel à projets le mardi 05 avril 2022.**

Pour les dossiers déposés après le lundi 07 mars 2022, la vérification de la complétude du dossier ne sera pas faite avant la date de clôture de l'appel à projets.

Tout dossier déposé incomplet après le lundi 07 mars 2022 sera donc classé inéligible.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- j'autorise
 je n'autorise pas⁽²⁾ l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à la DDTM du département du siège de votre exploitation.

Fait à le

Nom(s), prénom(s) et signature(s) du (ou des) demandeur(s) :

(du gérant en cas de forme sociétaire et de tous les associés pour les GAEC)